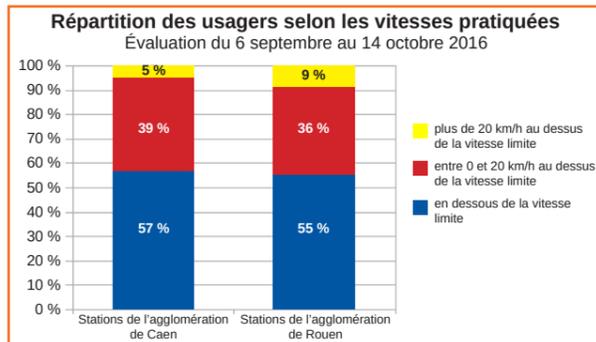


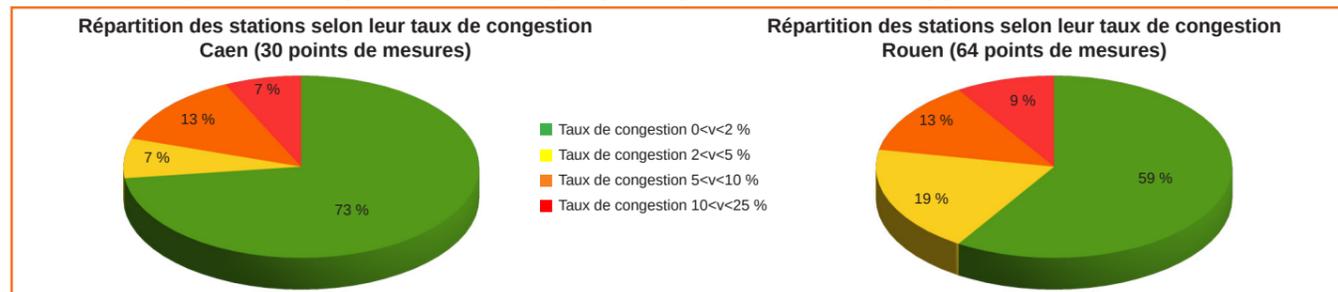
Analyse des vitesses sur l'ensemble des stations



Les stations de comptage relèvent les vitesses des véhicules et les archivent par classe de vitesse. Il est dès lors possible d'évaluer pour chaque station, la proportion d'usager en excès de vitesse, voire en fort excès de vitesse (plus de 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée). L'analyse est effectuée sur une plage de temps jugée représentative.

Le non respect de vitesse autorisée est similaire sur les agglomérations de Caen et Rouen mais se concentre sur certaines stations, souvent situées aux environs des changements de limite de vitesse. Sont notamment concernés la RN338 et les abords du tunnel à Rouen, ainsi que le viaduc de Calix (sens est-ouest) à Caen.

Analyse des congestions sur le périphérique de Caen et l'agglomération de Rouen



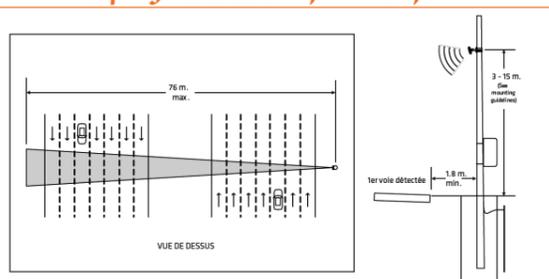
La congestion est définie par un taux d'occupation de la boucle supérieur à 25 %.

En ce qui concerne le réseau géré par la DIRNO, la majorité des stations remonte une situation de congestion de moins de 2 % du temps et la congestion se concentre sur les deux grandes agglomérations normandes. La congestion du trafic sur l'agglomération rouennaise est en légère diminution par rapport à 2015, mais reste plus importante, en moyenne, par rapport à l'agglomération caennaise. Les stations pour lesquelles les congestions sont récurrentes sont identifiées par des losanges dans la carte au verso de ce document.

Le palmarès 2016 revient à

	Valeurs	Nom de la Station
TMJA le plus élevé sens cumulés	90 403 véh/jour	Pierre Heuzé N814
	89 859 véh/jour	Porte de Paris N814 BP ext
	84 106 véh/jour	Viaduc de Calix N814
Taux de PL le plus élevé, deux sens cumulés	33 %	Jallans sur la RN10
	39 %	Autreche sur la RN10
	28 %	Petite Vallée sur RN154
Proportion d'usager en fort excès de vitesse	43 et 48 %	« Sud III » sur N338 deux sens
	31 %	A150 VDBH sens 2
	28 %	Viaduc de Calix N814 sens 1
Pourcentage de temps en situation de congestion	24 %	Petit Quevilly N338 sens 1
	22 %	Mondeville N814 sens 1
	15 %	Pont Flaubert rive droite vers rive gauche N1338

Principe de fonctionnement d'un radar de comptage non intrusif double flux



Ce type de radar se pose sur un mat en bord de chaussée et peut être alimenté par un compteur électrique ou à l'aide d'un panneau solaire. Il s'agit d'un radar double flux à ondes numériques. Son installation ne nécessite pas d'intervention en chaussée et sa maintenance est réduite. Sa portée en ligne droite est comprise entre 0 et 70 m et il peut théoriquement prendre en compte jusqu'à 22 voies en détection. A la DIRNO, deux équipements de ce type ont été installés et sont actuellement en phase de test.

Perspectives 2017/2018

En 2017, la DIRNO a terminé le renouvellement des stations de l'indice national et/ou du macrosectionnement sur l'ensemble des 4 districts. Sur le secteur du Havre, deux nouvelles stations de comptage ont été mises en service sur l'A131. Sur le secteur de Caen, 4 nouvelles stations de comptage ont été déployées sur le périphérique de Caen.

A partir de 2018, l'effort portera essentiellement sur la maintenance, avec une priorisation des stations du macrosectionnement, des stations affectées à la connaissance du trafic PL et des stations en milieu urbain utilisées en temps réel. Un nouveau marché, pour des travaux à effectuer en 2019, devrait toutefois être lancé pour assurer les renouvellements nécessaires et pour compléter la connaissance du trafic sur les grandes agglomérations.

La connaissance du trafic ne repose aujourd'hui plus seulement sur les stations de mesure du trafic. La poursuite de la mise en place de balises Bluetooth, et la collaboration inter-gestionnaire, permettront, en 2018, la diffusion de temps de parcours sur les PMV des grands axes de Rouen et de Caen.

L'essentiel du bilan trafic 2016



L'année 2016 a vu la poursuite du renouvellement de stations de comptage, notamment celles utilisées pour l'établissement de l'indice de circulation sur le réseau routier national. Un effort particulier a été porté sur le renouvellement et la mise en service de stations permettant de faire de la mesure de charges à l'aide de capteurs piezo en chaussée. Ainsi, début 2018, 13 stations de ce type seront en service sur le réseau de la DIRNO (carte ci-dessus).

Par ailleurs, des stations à capteurs radars (voir encadré page suivante) ont été expérimentées.

Bilan des évolutions trafic sur le réseau de la DIRNO



Le graphique montre une augmentation du trafic sur 1 an sur la majorité des axes du réseau DIRNO.

Le trafic sur l'axe N28/A28 confirme sa remontée depuis septembre 2014 (réouverture du pont Mathilde à Rouen) avec un trafic désormais sensiblement supérieur à celui observé il y a 5 ans. La tendance à la hausse sur la N154 Louviers - Dreux, la N175, la N158 et l'A84 se poursuit.

Âge des stations

La DIRNO dispose, au 1^{er} janvier 2016, de 139 points de comptage permanents dont 25 de ces stations participent à l'établissement de l'indice national de trafic.

Au terme d'un processus de renouvellement continu entre 2013 et 2017, plus de 85 % des stations (contre 73 % en 2015) sont désormais âgées de moins de 10 ans.

Fiabilité des stations

Une station est considérée fonctionnelle si, pour une année donnée, au moins 75 % des mesures temporelles ont pu être collectées en base.

En 2016, 88 % des stations (contre 83 % en 2015) ont été fonctionnelles (données VL+PL), les dysfonctionnements se concentrant sur l'A28 et le nord de la RN154.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DIR Nord-Ouest

Service des Politiques et des Techniques

Trafic Moyen Journalier Annuel (2016) Sur le réseau de la DIR NO

Sources : PCA DC3, (2016) ; RIU 07/2017 ; Copyright IGN 2015.

Production : SPT - PADD, février 2018

0 25 50 75 100 km



Type de chaussée

- séparée
- à double sens
- SRDT

TMJA < 10000
TMJA > 9999 et < 30000
TMJA > 29999 et < 49999
TMJA > 49999

Congestion et vitesse

- Zone de forte congestion (1) de 5 à 10%
- de 10 à 25%
- > 25%
- Zone concentrant les excès de vitesse (2) de 25 à 50%
- de 50 à 70%
- > 70%

(1) Pourcentage de temps, évalué sur l'année, pendant lequel le trafic au niveau de la station est congestionné

(2) Évaluation entre le 6 septembre et le 14 octobre 2016 de la proportion des véhicules circulant au-dessus de la vitesse moyenne autorisée

